



Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 25 AVRIL 2017

Date de Convocation : 18/04/2017
Membres afférents au Conseil Municipal : 63
Membres en exercice : 61
Membres présents : 37
Membres qui ont pris part à la délibération: 46

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq avril à 20 h 15,
Le Conseil Municipal de la commune LE HOM, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de :
M. Philippe LAGALLE, Maire de la commune LE HOM.
Etaient **PRESENTS** les conseillers municipaux suivants :

M. Philippe LAGALLE
Mme France HEBERT, M. Gérard GEHANNE, Mme Carine BRION, M. Michel DURAND,
Mme Gaëlle ROUSSELET, M. Michel GALLET.

M. Paul CHANDELIER, M. Didier LAUNAY, M. JC LECLERC,

M. Didier MAZINGUE,

M. Bernard SAUVAGE, M. Gilbert MARGUERITE,

M. Pascal MAGLOIRE, M. Stéphane SCelles, Mme Evelyne MARIQUIVOI-CAILLY,
Mme Catherine COUSIN, M. Pierre OPDERBECK, Mme Marie-Céline HUCK,
Mme Sophie MOREL,

Mme Line BARA, M. Eric DELACRE, M. Guillaume ANTY, Mme Françoise LECOUSIN,
M. Arnaud DUPARC, Mme Annick LELIEVRE,

M. Pascal MARIE, M. Gérard MACE,

Mme Estelle BERTRAND, M. Gilbert LOREL, M. Daniel LEPOULTIER,

M. Sylvain BINET, Mme Michèle COULAND,

M. Maurice SAVIGNY, M. Dominique GASPARI, M. Gérard BRAILLY, M. Pierre MONY

ABSENTS EXCUSES : - M. Jacques COLLIN, M. Jean-François LERICHE,

ABSENTS REPRESENTES AYANT DONNE POUVOIR(S) : 9

MANDANT	MANDATAIRE
M. Benoît BIED-CHARRETON	M. Gérard GEHANNE
M. Guy BIZET	M. Philippe LAGALLE
Mme Christelle BIZET	Mme Marie-Céline HUCK
Mme Elisabeth CLERIS	Mme Carine BRION
Mme Marjolène LANGEVIN	M. Didier LAUNAY
Mme Françoise LELANDAIS	Mme France HEBERT
Mme Sophie LOQUET	M. Sylvain BINET
Mme REIGNIER Madeleine	Mme Françoise LECOUSIN
Mme Nadine RONDEL	M. Dominique GASPARI

ABSENTS : Mme Catherine BONNICARD, Mme Aline BOUET, M. Laurent GALLIER, Mme Anne GALLOUX, M. Jacques GASNIER, M. Patrick HAMELIN, Mme DOUCHET-LEMOINE Catherine, M. Dominick LEMULLOIS, M. Jacques LEPLEUX, M. Mickaël MOUNIER, M. Jean-Philippe MUZARD, M. Olivier PRINS, M. Nicolas VALLAT

M. Gérard GEHANNE a été élu secrétaire de séance.

Le Compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

1^{ère} Partie : Délibérations

- Transfert du compte de soutien à l'association OMAC Cinéma
- Demande de subvention au titre des amendes de police- rue de Milleharts-
- Convention avec la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande – titres sécurisés-
- Voyages collègue Notre Dame du 14 au 19 mai 2017 –Irlande et Espagne : subventions
- **2^{ème} Partie : Sujet d'Ordre Général**
 - Cimetières des communes historiques (numérisation / procédure de reprises de concessions)

3^{ème} Partie : Questions Diverses

- Rapport des commissions

Transfert du compte de soutien (CNC) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'acquisition du matériel de numérisation par l'Association OMAC Cinéma, après accord de la commune historique de Thury-Harcourt, afin de lui déléguer la gestion du compte de soutien dans la limite de 7 700 €.

Les travaux réalisés permettant le versement d'une somme complémentaire de 5 149 € à l'association OMAC Cinéma, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la délégation de compte de soutien dans la limite de la somme de 5 149 € à l'OMAC Cinéma pour solder la subvention accordée pour ces travaux.

Après exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- de donner, délégation partielle du compte de soutien pour un montant de subvention de 5 149 € à l'exploitant
- étant précisé que l'établissement cinématographique concerné par la présente délibération est le Cinéma Normandy.
- l'exploitant étant l'association OMAC Cinéma représentée par son Président Monsieur MONTAJAULT.

Demande de subvention : amendes de Police :

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la rue de Milleharts, à réaliser sur le territoire de la commune déléguée de Thury-Harcourt.

Ces travaux permettent la réalisation d'un trottoir pour la sécurisation du cheminement piétons tant vers les écoles que vers le carrefour des feux tricolores à l'intersection de la RD 562. Leur montant est estimé à : 16 682 € HT.

Le Conseil Municipal, après exposé, à l'unanimité, décide :

- 1) de procéder aux travaux
- 2) de solliciter une subvention au titre des amendes de police (montant 6 673 €)
- 3) s'engage :
 - à financer sur le budget de la commune, le reste de la dépense,
 - à entretenir ultérieurement à ses frais, les trottoirs, bordures et caniveaux, regards et conduites d'assainissement,
 - à garantir le département contre toute réclamation éventuelle des propriétaires et riverains du fait de l'exécution des travaux.

Convention avec la Communauté de Communes – Titres sécurisés :

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté préfectoral du 11/5/2009, la Commune de Thury-Harcourt a été habilitée comme station d'enregistrement des demandes de titre d'identité et de voyage et qu'elle en a délégué le fonctionnement à la Communauté de Communes de la Suisse Normande (devenue Communauté de Commune Cingal-Suisse Normande depuis le 1/1/2017).

Depuis le 2 mars 2017, l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés) ayant été adaptée pour recueillir également les demandes de CNI,

Il est proposé au Conseil Municipal la mise en place d'une nouvelle convention entre la Commune de LE HOM et la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande pour la délégation de la gestion des stations d'enregistrement et des remises de l'ensemble des Titres Electroniques Sécurisés).

Après exposé, à l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la délégation de la gestion de la station d'enregistrement et de remise des Titres Electroniques Sécurisés à la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Subventions Voyages aux établissements scolaires :

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 28/3/2017, accordant une subvention aux familles domiciliées dans la commune, dont les enfants participent aux voyages scolaires avec nuitées organisés par les établissements scolaires.

50 €/enfant si nombre d'enfants ≤ 30 élèves
40 €/enfant si nombre d'enfants > 30 élèves

Avec un plafond de 2 400 €/Établissement/An.

Il présente la liste des élèves du Collège Notre-Dame, au nombre de 17, pour les voyages organisés du 14 au 19 mai 2017 en Espagne et en Irlande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 €/enfant soit 850 € à inscrire au c/6745 et autorise les écritures suivantes :

c/6745 + 850

c/022 - 850

Echange afin de transmettre l'information aux familles et aux établissements.

Il est proposé d'organiser à l'avenir, en début d'année, une réunion où seront conviés les représentants d'établissements scolaires de la Commune LE HOM et les élus.

2ème partie de la réunion :

Débats sur des sujets d'ordre général

Il est demandé à l'ensemble des conseillers municipaux de proposer pour les réunions à venir du Conseil Municipal, les sujets qu'ils souhaiteraient voir abordés lors des échanges dans cette 2^{ème} partie de conseil.

Cimetières

La charte de la commune nouvelle prévoit que les communes déléguées ont la gestion de leurs cimetières.

Les Maires des communes déléguées ont été invités à présenter l'organisation de leurs cimetières.

Un recensement sera établi afin de connaître les besoins tant du point de vue gestion administrative que de l'existant.

(plan très ancien pour la commune de Curcy sur Orne, concessions à répertorier pour la commune de Caumont sur Orne, etc...).

Le logiciel Gesland utilisé par la commune déléguée de Thury-Harcourt est présenté aux Conseillers Municipaux et pourrait être adapté aux communes déléguées qui le souhaitent.

3è partie de la réunion :

Rapport de la Commission Environnement : Un point sur les différentes réunions est présenté ainsi que sur les documents produits par la Commission.

- Questionnement sur l'entretien des talus et chemins (travaux en régie ou appel à entreprises).
- Ne plus traiter les espaces publics : quelles alternatives ?.
- Projet environnement : comment répondre au projet initié par l'OTSN : 47 villages/47jardins
- Création d'un jardin des « 4 saisons » Place du Champ de Foire et implication des écoles.

Rapport de la Commission Patrimoine : Un point sur les différentes réunions est présenté.

3 thèmes ont été abordés :

- Accessibilité ERP
- Gestion des salles
- Patrimoine (élaboration de fiche/patrimoine).

Il est suggéré un nouveau thème de travail qui relève de la Commission Patrimoine : le recensement de la longueur de voirie communale afin de sa prise en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

- Commission Petite Enfance : information sur le RAM et le forum Petite enfance

Les deux missions du RAM :

1) Mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance (Modes d'accueil, droit du travail, comment accéder aux métiers...)

2) Cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles (animations, professionnalisation...)

Constats :

- Baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans. 517 en 2016 contre 542 en 2015
- Pas de mouvement sur le nombre d'enfants de 3 à 6 ans. 2016 = 513 et 2015 = 514
- Baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité : 65,9 % en 2016 contre en 76,6 % en 2015.
- La baisse des naissances et la baisse des enfants dont un parent travaille fragilisent l'équilibre entre l'offre et la demande sur le territoire.
- on remarque une augmentation des demandes en périscolaire : les parents n'ont jamais eu d'assistante maternelle mais ils en ont besoin quand l'enfant va à l'école.

Nombre d'Assistants Maternels (As.Mat) agréées par la PMI : 148 en 2016 contre 155 en 2015. Ce chiffre est en baisse depuis 2013.

Nombre d'As. Mat en activité : 130 en 2016 et 133 en 2015.

25 % des As Mat ont plus de 55 ans.

108 sont inscrits au RAM

41 participent aux activités (ateliers, réunions, soirée...)

100 ateliers ont eu lieu auxquels 545 As. Mat ont participé.

Forum Petite Enfance : du Samedi 13 Mai au Samedi 20 Mai 1017.

Le forum débutera à Thury-Harcourt LE HOM dans la Salle Blincow avec les différents acteurs petite enfance de la Suisse Normande : les centres de loisirs, le RAM avec les As. Mat, le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), etc... de 9 h à 16 h puis la journée se clôturera à St Rémy avec le bal de Mandarine à 17 h.

Le Lundi 15 Mai : Porte ouverte au RAM de Thury-Harcourt, à la micro-crèche de Donnay, à la PMI, la MAM, etc....

Un pot sera offert à la Mairie du HOM le samedi 20 mai à 17 H.

Bilan des activités 2016 de la Halte garderie itinérante « Les Troubadours ».

L'ADMR a transmis son bilan 2016 concernant l'accueil itinérant des jeunes enfants, tous les jeudis hors vacances scolaires.

16 nouvelles inscriptions en 2016 portent le nombre d'enfants présents à l'année à 472. Taux de remplissage 72 %

Des informations complémentaires seront demandées et retransmises au Conseil Municipal.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 30 Mai 2017 à 20h15